

DELIBERATION 2024-22 – Avancement de grade – Création de postes

L'an deux mille vingt-quatre, le Dix-Huit Septembre à
ARUDY

Le conseil d'administration du CIAS

Dûment convoqué, s'est réuni, en lieu ordinaire de
ses séances,

Sous la présidence de Monsieur CASAUBON,
Président du CIAS de la Vallée d'Ossau.

PRÉSENTS : CASAUBON Jean-Paul, Président ; BLANCHET Anne, Elue ; BELLOCQ Chantal, Représentante association personnes âgées ; AUSSANT Claude, Elu ; BUNEL Marcel, Représentant diverses associations locales ; BERGES Marie-Françoise, Représentante association insertion et lutte contre les exclusions

EXCUSÉS : DESSEIN Michaël, Elu, GARROCCQ Jean-Pierre, Vice-Président ; PARGARDE Didier, Représentant association personnes handicapées ;

OBJET : CREATION D'EMPLOI DANS LE CADRE D'UN AVANCEMENT DE GRADE

RAPPORTEUR : JEAN-PAUL CASAUBON, PRÉSIDENT

Pour tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurées, le Président propose au Conseil d'Administration du CIAS la création de 3 postes d'Agent Social Principal de 1^{ère} classe accessibles au grade d'Agent Social Principal de 2^{ème} classe pour assurer les missions d'Auxiliaire de Vie.

Le rapport entendu,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré - à l'unanimité des membres présents -
« Pour » : 6 voix - « Contre » : 0 voix - « Blancs » : 0 voix,

- **DÉCIDE** la création, à compter du 1^{er} octobre 2024, d'un emploi permanent à temps complet : agent social, agent social principal de 2^{ème} classe, agent social principal de 1^{ère} classe

- **DÉCIDE** la création, à compter du 1^{er} octobre 2024, d'un emploi permanent à temps non-complet (32 H hebdomadaires) : agent social, agent social principal de 2^{ème} classe, agent social principal de 1^{ère} classe,
- **DÉCIDE** la création, à compter du 1^{er} octobre 2024, d'un emploi permanent à temps non-complet (28 H hebdomadaires) : agent social, agent social principal de 2^{ème} classe, agent social principal de 1^{ère} classe,
- **PRÉCISE** que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

Jean-Paul CASAUBON,
Président du CIAS de la Vallée d'Ossau

